

## **Cessation et mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité avec Invest Securities**

**Infotel**, (code ISIN : FR0000071797 – mémo : INF), **partenaire de référence de la transformation digitale des grands comptes en Europe**, annonce ce jour qu'il a été mis fin au contrat de liquidité conclu le 22 juillet 2005 avec Gilbert Dupont (le « **Contrat** ») portant sur ses actions ordinaires (le « **Contrat de Liquidité** »). Cette résiliation prend effet à compter de ce jour après bourse.

Il est rappelé que lors de la signature du Contrat, le 22 juillet 2005, les moyens suivants avaient été mis à disposition :

- 2 468 actions
- 44 867,53 euros

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Infotel à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 2 956
- Solde en espèces : 104 191,16 €

À la date de transfert du Contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 173 actions
- 96 753,10 euros

### **Signature d'un nouveau contrat de liquidité avec Invest Securities**

Infotel confie, à compter du 14 avril 2026, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires à Invest Securities, pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a notamment pour objet de donner mandat à Invest Securities d'intervenir pour le compte d'Infotel sur le marché réglementé d'Euronext à Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions d'Infotel.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 3 173 actions
- 96 753,10 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- dans les conditions visées à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- dans les cas prévus par l'AMF et/ou Euronext, et en cas de suspension du cours des actions par Euronext, dans l'hypothèse où la Société ne disposerait plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou en cas de cotation de l'action en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'Assemblée générale de la Société ;
- ou, à la demande d'Infotel, sous sa responsabilité.

Le contrat peut être résilié par chacune des parties par LRAR au moins 3 mois avant l'arrivée du terme de contrat.

### Prochains rendez-vous

Publication du chiffre d'affaires T1 2026 : le 13 mai 2026, après Bourse  
Assemblée générale des actionnaires : le 27 mai 2026 à 14h30

### À propos d'Infotel



**Infotel** intervient dans la transformation des systèmes d'information, au service de grands comptes.

Le Groupe ambitionne de devenir un acteur de référence dans l'industrialisation d'une IA éthique et responsable tout en garantissant souveraineté technologique et sécurité des infrastructures.

En accompagnant le développement de ses clients à l'international, **Infotel** bénéficie d'une présence élargie sur plusieurs continents.

Le Groupe dispose également d'une offre logicielle diversifiée dans les domaines de la gestion de bases de données, de l'archivage et de la documentation technique aéronautique.

### Vos contacts

#### INFOTEL

Michel KOUTCHOUK  
Directeur général  
Tél. : 01 48 97 38 38  
michel.koutchouk@infotel.com

#### SEITOSEI.ACTIFIN

Ghislaine GASPARETTO  
Communication financière  
Tél. : 06 85 36 76 81  
ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com

#### SEITOSEI.ACTIFIN

Jennifer JULLIA  
Relations presse financière  
Tél. 06 02 08 45 49  
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com